

Moudon, le 6 mai 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 5 mai 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal **No 106/26**

Intentions de la Municipalité pour la création d'un futur Pôle muséal


- vu le préavis de la Municipalité No 106/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. soutient les intentions exprimées par la Municipalité dans le présent préavis relatives à la création d'un futur pôle muséal,**
- 2. réserve expressément toute décision relative aux crédits d'études et de réalisation à des préavis ultérieurs de la Municipalité qui seront soumis au Conseil communal,**
- 3. prend acte que le présent préavis, par la remise du rapport de faisabilité sur le projet de futur pôle muséal, vaut bouclage du préavis n°19/22 intitulé « Demande d'un crédit de CHF 245'000.- pour la création d'un poste de coordinateur-trice (muséologie, historien de l'art ou métier jugé équivalent) d'une durée déterminée de deux ans à un taux d'activité de 60% pour les musées du Vieux-Moudon et Eugène-Burnand ».**

Le préavis No 106/26 est accepté par 42 voix, 3 avis contraires et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 5 mai 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente :  **La Secrétaire :** 

Elsa Bonhert Deprez **Nicole Wyler**